

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 28 novembre 2019

Des infirmiers de nuit pour renforcer la sécurité de la prise en charge des résidents domiciliés en EHPAD dans le Loir-et-Cher

Le Loir-et-Cher dispose depuis novembre 2019, d'infirmier d'astreinte de nuit, 7 jours sur 7, dimanche et jours fériés inclus pour plus de 1 000 résidents de 12 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Ce projet intitulé « IDE¹ de nuit » porté par l'EHPAD « La Bonne Eure » à Bracieux et l'HAD (Hospitalisation à domicile) « LNA santé 41 » est financé par l'ARS Centre Val de Loire à hauteur de 58.680 € par an. Sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, l'ARS soutient 11 projets pour un montant total de 757.775 € par an.

Un projet innovant au service des résidents et des soignants : qualité et sécurité des soins et accompagnement

Renforcer la présence médicale la nuit dans les EHPAD est l'un des objectifs d'Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé. Cet objectif s'inscrit également dans les mesures du Pacte de refondation des urgences.

C'est pourquoi, **12 EHPAD du Loir-et-Cher se sont associés à l'HAD 41** pour renforcer la présence paramédicale la nuit pour les EHPAD.

Les objectifs de ce projet prometteur et innovant sont donc :

- de limiter les hospitalisations des résidents la nuit, sources d'angoisse pour ces derniers et leur famille ;
- d'améliorer et de sécuriser la prise en charge des résidents sur les horaires de nuit au moment où les équipes soignantes sont plus restreintes et les médecins traitants non disponibles ;
- de sécuriser les équipes soignantes de nuit dans leurs prises de décisions.

Les EHPAD concernés se sont réunis pour travailler ensemble depuis septembre dernier afin de faire bénéficier aux résidents et aux équipes de nuits de ces établissements, des infirmiers d'astreinte de nuit de l'HAD 41.

Leur rôle, dont le cadrage a été défini précisément, est d'aider l'équipe de nuit, à la gestion de certaines situations concernant les résidents, survenant la nuit. Les médecins traitants des résidents de chaque établissement, sont sollicités pour guider les actions des équipes de nuit.

Un projet multi-partenarial avec l'ensemble des acteurs du Loir-et-Cher

Ce projet réunit :

- L'EHPAD pilote, porteur du projet, « La Bonne Eure » de Bracieux.

¹ Infirmier diplômé d'Etat

- 11 EHPAD : « Le Grand Mont » à Contres, « La Favorite » à Cour-Cheverny, « Claude de France » à Chailles, « Hess » à Marchenoir, « Les Epis d'Or » à Ouzouer-le-Marché, « La Résidence du Bourg » à Yvoy-le-Marron, « De Coinces » à Salbris, « L'Orée des Pins » à Neung-sur-Beuvron, « L'Ecureuil » à la Chaussée-Saint-Victor, « La Maisonnée Saint François » à Blois, et « Les Tourelles » à Saint-Dyé-sur-Loire.
- Avec pour partenaires l'HAD 41, le service du SAMU et un appui majeur de l'EADSP 41 (Equipe d'Appui Départemental en Soins Palliatifs) du Centre Hospitalier de Blois. Un axe fort de formation aux équipes soignantes de nuit a été mené de façon étroite avec l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) de Blois. Au cœur de cette formation, les soignants sont sensibilisés à la gestion d'une situation urgente en EHPAD la nuit.

L'expérimentation au cœur du projet

Depuis le 4 Novembre, le projet est en **expérimentation sur 3 EHPAD** : « La Bonne Eure » à Bracieux, « Le Grand Mont » à Contres et « La Favorite » à Cour Cheverny.

Un déploiement progressif est prévu dans les EHPAD partenaires de décembre 2019 à début février 2020.

Ce projet apporte ainsi une amélioration majeure dans la qualité de l'accompagnement des résidents, sur les horaires de nuit, par une meilleure sécurisation des décisions prises lors de la modification de l'état de santé d'un résident.

Ce projet sera présenté prochainement aux résidents et à leur proche dans chaque EHPAD.

Contacts :

Pierre GOUABAULT, Directeur des EHPAD « La Bonne Eure » de Bracieux, « Le Grand Mont » à Contres et « La Favorite » à Cour Cheverny
Tél. : 02.54.46.43.21 – accueil@labonneeure.fr

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet
Tél. : 02.38.77.39.26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr